

CENTRE PIERRE NAVILLE

Le doctorat de sociologie est un travail de recherche qui comprend la réalisation d'une enquête, la rédaction d'une thèse, la soutenance de ce mémoire devant un jury et la réalisation d'un film si c'est une thèse en sociologie visuelle et filmique.

La durée d'une thèse est de trois ans, et peut éventuellement aller jusqu'à cinq ans.

Les débouchés principaux pour un docteur en sociologie sont : les concours pour devenir Maître de Conférences à l'Université, chargé de recherche au CNRS ou dans d'autres structures publiques (Insee, Céreq, etc.), différents postes de cadre (chargé d'étude, chef de projet, responsable de service...) au sein d'entreprises, dans l'administration ou dans le secteur associatif.

Les principaux employeurs de docteurs en sociologie sont l'État, des grandes entreprises privées ou publiques, des collectivités territoriales, des cabinets de conseil en organisation, en développement social urbain, en formation, des ONG et des associations.

Les champs de recherche possibles pour un doctorat en sociologie au CPN sont larges et variés. Ils concernent notamment le travail, l'organisation du travail, le fonctionnement des entreprises, l'emploi, la formation, les relations formation/emploi, les politiques de développement urbain ou local, le développement durable, les contextes et effets d'innovations (scientifiques, techniques, politiques), l'usage sociologique de l'image.

Le site du CPN présente la liste des thèses qui y ont été soutenues.

CENTRE PIERRE NAVILLE

EA 2543

Université d'Evry Val d'Essonne-Paris Saclay

UFR de Sciences de l'Homme et de la Société

2 rue du Facteur Cheval 91000 EVRY

Directeur du CPN :

Dominique Glaymann, Professeur des Universités en sociologie,
dominique.glaymann@univ-evry.fr

Coordination du séminaire « Controverses sociologiques » :

Mélanie Guyonvarch, Maîtresse de Conférences en sociologie
melanie.guyonvarch@univ-evry.fr

Coordination du séminaire du CPN :

Gaëtan Flocco, Maître de Conférences en sociologie,
gaetan.flocco@univ-evry.fr

Pour les renseignements sur les dispositifs de financement :

Francesca Setzu, chargée de la valorisation de la recherche
francesca.setzu@univ-evry.fr

Scolarité pour le Parcours Recherche et secrétariat du CPN:

Edith Merckel, edith.merckel@univ-evry.fr

Téléphone : 01 69 47 73 92 Fax : 01 69 91 14 23

<https://www.centre-pierre-naville.fr/index.php/fr/>

<https://www.pluginlabsuniversiteparissaclay.fr/fr/entity/914221-centre-pierre-naville-developpement-travail-technologies-cpn>

PRÉPARER UN DOCTORAT DE SOCIOLOGIE AU CENTRE PIERRE NAVILLE

CENTRE PIERRE NAVILLE



1 – Le master de Sociologie

La formation proposée affiche sa volonté d'articuler enseignement et recherche, enseignements théoriques et enseignements professionnalisants. Il s'agit de poursuivre et enrichir la formation académique tout en prenant en compte les exigences de préparation à l'emploi. Le master de sociologie de l'Université d'Evry est construit puisqu'ils ont été construits à partir de l'expérience acquise dans les anciens DESS, dont certains ont plus de 15 années d'existence. Le parcours Recherche ouvert aux étudiant.e.s des quatre spécialités du M2 a été construit pour développer la formation à et par la recherche.

2 - Le parcours Recherche

Les étudiants inscrits dans le parcours Recherche, futurs doctorants s'inscrivent dans une des quatre spécialités du Master de Sociologie pour obtenir un Master professionnel (Politiques des environnements urbains, Image et société, Sciences de la production et des organisations ou Ingénierie de la formation professionnelle).

Ils participent au Séminaire "Controverses sociologiques » qui a lieu le jeudi (selon l'emploi du temps situé en fin de document). En outre, la participation au séminaire mensuel du CPN qui se tient le vendredi est vivement conseillée car ce séminaire contribue également à la formation à la recherche.

Durant 10 séances étalées entre octobre et février, les sociologues du laboratoire proposent des enseignements théoriques variés en s'appuyant sur leurs travaux de recherche. Les étudiant.e.s souhaitant déposer un projet pour démarrer une thèse l'année n+1 ont la possibilité d'effectuer un stage de 4 mois au CPN (la demande doit être faite auprès du directeur du laboratoire avant la mi-décembre).

L'évaluation des candidat.e.s à un doctorat de sociologie au terme d'un M2 se fera à travers les trois types d'épreuves suivantes :

- deux dissertations sur des thèmes traités en séminaire « Controverses sociologiques » (afin d'évaluer l'aptitude au maniement des théories et des concepts) ;

- le mémoire de M2 (afin d'évaluer l'aptitude à la recherche, à la méthodologie, au recueil et à l'analyse de données de terrain, à la maîtrise des théories sociologiques du champ de recherche) ;

- un projet de thèse d'une vingtaine de pages présentant le sujet et la problématique, le terrain et les méthodes envisagées pour l'enquête, les thèses à débattre et les hypothèses à tester et une première bibliographie. Ce projet devra avoir été soumis et discuté avec un directeur de thèse pressenti (PR ou MCF HDR du laboratoire). Cette évaluation a deux fonctions :

-s'assurer que les candidat.e.s à une inscription en doctorat disposent des aptitudes pour mener à bien une thèse de sociologie ;

- opérer un classement des étudiant.e.s souhaitant demander un contrat doctoral (le CPN ne peut présenter qu'un nombre limité de candidats, voir ci-dessous « Financement de la thèse »).

Le « Séminaire Controverses sociologiques » est aussi ouvert aux étudiant.e.s de M1 Sociologie. Ils peuvent rendre une dissertation : les points supérieurs à la moyenne, divisés par 2, peuvent s'ajouter à la note obtenue au contrôle sur table du S2 de l'enseignement « Sociologie contemporaine ».

3 – La préparation d'une thèse

Le travail de recherche doctoral s'appuie sur l'encadrement par un directeur de thèse du Centre Pierre Naville et sur les différentes compétences disponibles dans le laboratoire. Outre leur recherche personnelle, les doctorant.e.s participent à la vie du Centre Pierre Naville (séminaire mensuel, colloques nationaux et internationaux, journées scientifiques) dont ils sont membres et organisent collectivement leur séminaire (le séminaire des doctorants). Le calendrier et le programme du séminaire mensuel du CPN sont en ligne sur <http://cpn.univ-evry.fr>.

Après accord de futur directeur de thèse, l'inscription en doctorat se fait sur ADUM via le site web de l'École doctorale « Sciences de l'Homme et de la Société » (ED SHS) de Paris-Saclay : <https://www.universite-paris-saclay.fr>

La thèse se déroule normalement en 3 ans, l'inscription pour 1 ou 2 années supplémentaires est possible sur autorisation du directeur de thèse, du directeur du laboratoire et du directeur de l'École doctorale. À partir de la seconde année, l'avancée du travail est examinée et discutée par un Comité de suivi de thèse composé d'au moins deux enseignants-chercheurs habilités à diriger des recherches du laboratoire ou d'autres équipes.

4 – Financement de la thèse

Les étudiant.e.s en thèse peuvent bénéficier d'un « contrat doctoral », c'est-à-dire d'une bourse d'Etat qui leur permet de subvenir à leurs besoins (durant 3 ans) qui est accordé sur la base d'un concours organisé par l'École doctorale dont le CPN est membre.

D'autres financements sont possibles : bourses locales ou régionales, contrats de recherche et postes d'Attachés Temporaires d'Enseignement et de Recherche (durant les 2 dernières années de thèse).

Une autre possibilité peut consister en une bourse Cifre (Convention industrielle de formation par la recherche) qui permet d'obtenir le financement du travail de recherche pendant 36 mois par une entreprise, une association ou une collectivité. Le doctorant est salarié par la structure (minimum 2000 euros bruts mensuel) qui touche une dotation et crédit d'impôt équivalents à la moitié de ce coût après validation de l'ANRT (http://www.anrt.asso.fr/fr/espace_cifre/accueil.jsp#.WEG0yJEomw0L).

Calendrier 2018-2019

Jeudi 4 Octobre (avec les PEU) de 9h30 à 12h30

Préalables : Faire une thèse en sociologie et Présentation du séminaire et des modalités d'évaluation / Recherche : Confluctualités au travail

Mélanie Guyonvarch MCF

Jeudi 11 Octobre de 9h30 à 12h30

Enquêter sur les discriminations. Un état des recherches sur l'ethnisation des métiers.

Rachid Bouchareb

Jeudi 18 octobre de 9h30 à 12h30

Les apports de la vidéographie dans les études qualitatives.

Christine Louveau MCF HDR

Jeudi 8 novembre de 9h30 à 12h30

A propos de la sociologie filmique

Joyce Sebag et Jean-Pierre Durand, Professeurs émérites

Jeudi 22 novembre de 9h30 à 12h30

Le travail disloqué. Organisations liquides du travail et santé des travailleurs

Guillaume Tiffon MCF

Jeudi 6 décembre (avec les PEU) de 9h30 à 12h30

L'industrialisation du corps au travers de bioanques

Fabrique Colomb, MCF

Jeudi 24 janvier (sans les I&S) de 9h30 à 12h30

Discussion sur les choix et combinaisons de méthodes d'investigation sociologique

Dominique Glaymann, PU

Jeudi 31 janvier de 9h30 à 12h30

L'affaire des suicides de Renault Guyancourt. Chronique d'un déni de souffrance

Lucie Goussard, MCF

Jeudi 7 février de 9h30 à 12h30

Enquête ethnographique sur une École de code (Informatique). La question de l'articulation des méthodes

François Sarfati, PU

Jeudi 21 février de 13h30 à 16h30

Objectivité et engagement des sciences sociales

Gaëtan Flocco, MCF